

Le Comité de liaison pour les personnes en situation de handicap en difficulté

Rédigé par Sébastien ROCHARD - Le 17/04/2014 - 17:03 / modifié le 18/04/2014 - 09:05

Créé à la toute fin des années 70, le Comité de liaison pour les personnes en situation de handicap (CLH), qui réunit une vingtaine d'associations du département, va devoir se séparer de ses emplois salariés, faute de financement. Le point avec son futur ex-président, Jean Rossignol.



"Accueil habitat adapté" réunit pouvoirs publics, techniciens et associations. Photo Ville d'Angers - Thierry Bonnet.

"La situation financière actuelle du Comité de Liaison pour les personnes en situation de Handicap et l'absence de garantie sur la poursuite de son financement ont conduit le Conseil d'Administration, réuni le 15 avril 2014, à prendre la décision de supprimer les postes salariés."

Signé de la main du président du CLH, Jean Rossignol, le communiqué est laconique. Mais on ne peut plus clair. Jeudi matin, la procédure de licenciement des salariés de l'association (1,8 équivalent temps plein) a été lancée. Une décision inéluctable qui s'accompagne de la démission de Jean Rossignol, effective à partir du 15 mai. *"Attention"*, précise-t-il, *"ma démission et la suppression des postes salariés ne veulent pas dire que le CLH disparaît. Mais j'estime avoir atteint les limites de mon intervention auprès des politiques"*, signifie l'intéressé.

Alors même que le nouveau maire d'Angers multiplie les signes forts à l'endroit de l'héritage de Jean Monnier, c'est l'une des associations issues de sa volonté politique qui se retrouve aujourd'hui en difficulté. En 1979, une personne handicapée avait sollicité la mairie pour que soit mis en place un transport semi-collectif, à l'échelle de la ville. L'ancien maire avait alors appelé les différentes associations traitant de la question du handicap à se regrouper pour faciliter le dialogue : le CLH était né.

A l'origine d'Accueil habitat adapté

Et pendant plus de 35 ans, il gèrera l'organisation du transport adapté sur le territoire. Fin 2005, devant

l'ampleur de la tâche, le CLH délègue la gestion du service à l'Agglo d'Angers, perdant par là-même temps la quasi-totalité de ses financements. *"Depuis, nous avons cherché à pérenniser l'existence du CLH avec différentes actions, notamment des contrats d'objectifs passés avec les collectivités"*, explique Jean Rossignol.

Dès le printemps 2006, une convention de partenariat signée avec la Ville d'Angers conduit le CLH à travailler sur la question du logement. L'étude menée aboutit la mise en place expérimentale, en 2009, d'"Accueil habitat adapté", une sorte de guichet unique du logement pour le public en situation de handicap -réunissant, autour du collectif, bailleurs sociaux et collectivités- dont la gestion est confiée au CLH.

"Nous avons toujours été une force de proposition et de médiation, reconnue par les associatifs et les pouvoirs publics", reprend Jean Rossignol. Dans le même ordre d'idée, le CLH a proposé de mettre en place, début 2014, un Centre de ressources et d'information sur le handicap (CRIH) pour considérer de la manière la plus précise possible la qualité de vie des personnes en situation de handicap. *"Tout le monde trouvait que c'était très bien, mais personne n'a bougé"*, se désole Jean Rossignol.



Jean Rossignol, président démissionnaire du Comité de liaison du handicap.

Un contexte électoral peu favorable

Période électorale oblige, les collectivités -Conseil général, agglo et Ville- n'ont donné aucune assurance de financement au CLH. *"Avec ce centre de ressources, le budget prévisionnel s'établissait autour de 140 000 €"*, précise le futur ex-président.

"J'ai relancé tout le monde après le second tour des municipales. Je n'ai pas eu de réponse du Département, et à Angers, on m'a précisé que la Ville finançait le premier semestre mais qu'il ne voyait pas plus loin".

Devant cette situation de blocage, *"le conseil d'administration a pris la décision qui s'imposait"*. *"Je suis fier de tout ce qu'on a fait depuis 35 ans"*, conclut Jean Rossignol, qui ne *"préjuge en rien de l'avenir"*, mais *"croit plus que jamais en la nécessité du CLH, dans les années à venir"*.

A la croisée des associations du secteur

A l'origine, le Comité de liaison ne réunissait que des associations traitant du handicap moteur, mais le spectre s'est élargi en 2006, après la fin de gestion du transport adapté. Le CLH compte aujourd'hui une vingtaine de membres, dans tout le département, parmi lesquels l'Association des paralysés de France (APF), l'Association française contre les myopathies (AFM), l'Adapei ou encore l'Aide à domicile en milieu rural (ADMR).

LES TAGS : Angers, Comité de liaison pour les personnes en situation de Handicap, Handicap, Maine-et-Loire

Sébastien ROCHARD

Source :
<http://www.angersmag.info>